



## Allocation orphelin

-----  
Par villeneuve

Bonjour,

Je touchais l'allocation orphelin car le père de l'enfant était parti et ne l'avais pas reconnu, depuis il l'a reconnu mais je ne connais pas ses coordonnées l'adresse de l'acte de naissance n'étant pas la sienne. Je ne sais rien le concernant, depuis qu'il a reconnu cet enfant je n'ai plus l'allocation orphelin ? comment faire sans rien savoir du géniteur pour obtenir une pension ou avoir droit de nouveau à cette allocation ?

Merci de votre réponse

-----  
Par jury34

Bonjour,

Je pense que le mieux dans votre cas est de vous rapprocher de l'organisme qui versait cette allocation.

En l'occurrence, je pense qu'il s'agit de la Caisse d'allocations familiales.

Très cordialement